



Renewable Energy.
Sustainable Development.

Communiqué
Pour diffusion immédiate

INNERGEX ENREGISTRE UNE SOLIDE CROISSANCE EN 2011

**PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ 55 % PLUS ÉLEVÉE GRÂCE À L'ACQUISITION DE CLOUDWORKS
ET DES CONDITIONS HYDROLOGIQUES ET ÉOLIENNES FAVORABLES**

Pour l'exercice

- La production d'électricité grimpe de 55 % à 1 905 426 MWh;
- Les produits opérationnels augmentent de 62 % à 148,3 M\$ et le BAIIA augmente de 63 % à 111,2 M\$.

Pour le quatrième trimestre

- La production d'électricité augmente de 18 % à 403 920 MWh;
- Les produits opérationnels augmentent de 24 % à 33,1 M\$ et le BAIIA augmente de 15 % à 21,8 M\$.

LONGUEUIL, Québec, le 21 mars 2012 – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») divulgue aujourd'hui ses résultats opérationnels et financiers pour le quatrième trimestre et l'exercice financier terminés le 31 décembre 2011.

« Innergex poursuit l'exécution de son plan stratégique, en augmentant le nombre de sites en exploitation, de projets en construction ou en développement et de projets potentiels », déclare Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société. L'intégration de l'acquisition de Cloudworks complétée durant l'année explique l'importante croissance des produits et bénéfices opérationnels. Par ailleurs, la mise en service de deux nouveaux parcs éoliens vient augmenter le portefeuille d'actifs de la Société générant des flux de trésorerie. M. Letellier ajoute que « 2011 a été très occupée, puisqu'à un moment nous gérons la construction de six installations simultanément, dans chacun de nos trois marchés géographiques au Canada et dans chacun de nos trois créneaux du secteur de l'énergie renouvelable. Nous sommes satisfaits de nos progrès sur tous les fronts. »

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire.

Sommaire pour la période terminée le 31 décembre	Période de trois mois		Période de douze mois	
	2011	2010	2011	2010
Production d'électricité (MWh)	403 920	343 754	1 905 426	1 227 435
Moyenne à long terme (MWh)	465 144	325 236	1 884 531	1 269 059
Produits opérationnels	33 134	26 831	148 260	91 385
BAIIA	21 756	18 878	111 196	68 111
Bénéfice net (perte nette)	(21 002)	14 745	(43 704)	(68 703)
Bénéfice net (perte nette), \$ par action	(0,18)	0,23	(0,59)	(1,13)
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	(6 716)	3 351	1 176	(1 169)

Résultats de l'exercice financier

L'importante augmentation de la production d'électricité, des produits opérationnels et du BAIIA enregistrée au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011 découle principalement de l'acquisition de Cloudworks réalisée en avril dernier. Ces résultats reflètent également une année complète de consolidation à la suite du regroupement stratégique par voie de prise de contrôle inversée de la Société par Innergex Énergie, Fonds de revenu en mars 2010. Par ailleurs, la production d'électricité a atteint 101 % de la moyenne à long terme pour l'année au complet.

La réduction de la perte nette pour l'exercice s'explique en partie par l'augmentation du BAIIA. Celle-ci est partiellement absorbée par des charges financières et des frais d'amortissement plus élevés en lien avec l'acquisition de Cloudworks, ainsi que par une perte nette latente sur instruments financiers dérivés beaucoup plus importante, causée par la baisse des taux d'intérêt de référence. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque d'augmentation des taux d'intérêt sur ses emprunts à long terme; puisqu'elle n'utilise pas une comptabilité de couverture, les fluctuations de la valeur marchande des instruments financiers dérivés ont un impact direct sur son bénéfice net. De plus, une perte nette latente sur le capital des porteurs de parts avait été enregistrée en 2010 en raison de la transition aux normes IFRS.

Comme il est mentionné, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition au risque d'augmentation des taux d'intérêt sur ses emprunts à long terme, protégeant ainsi la valeur économique de ses projets. Au 31 décembre 2011, 88 % de la dette actuelle et prévue de la Société étaient protégés contre une hausse des taux d'intérêt.

Résultats du quatrième trimestre

Pour la période de trois mois terminée le 31 décembre 2011, l'augmentation de la production d'électricité, des produits opérationnels et du BAIIA découle principalement de l'ajout des centrales en exploitation de Harrison acquises dans le cadre de l'acquisition de Cloudworks. L'augmentation plus modeste du BAIIA s'explique par une hausse des charges d'exploitation, y compris pour des activités prévues d'enlèvement de sable à la centrale de Horseshoe Bend. Par ailleurs, la production d'électricité au quatrième trimestre a été inférieure à la moyenne à long terme, notamment en raison de moins bonnes conditions hydrologiques en Colombie-Britannique.

La Société a enregistré une perte nette au quatrième trimestre, contre un bénéfice net pour la même période l'an passé, l'augmentation du BAIIA ayant été compensée par des charges financières et des frais d'amortissement plus élevés en lien avec l'acquisition de Cloudworks. La perte nette pour le trimestre découle également d'une importante perte nette latente sur instruments financiers dérivés, comparativement à un gain net latent sur instruments financiers dérivés au quatrième trimestre de 2010.

La Société croit que le bénéfice net (la perte nette) ajusté(e) constitue une information additionnelle importante puisqu'il fournit une mesure de la rentabilité qui exclut certains éléments n'ayant pas d'impact sur l'encaisse, notamment les (gains nets) pertes nettes latent(e)s sur les instruments financiers dérivés, la perte latente sur le capital des porteurs de parts et les (profits nets) pertes nettes de change latent(e)s, ainsi que l'impact sur les impôts différés afférents.

Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) pour la période terminée le 31 décembre	Période de trois mois		Période de douze mois	
	2011	2010	2011	2010
Bénéfice net (perte nette)	(21 002)	14 745	(43 704)	(68 703)
Ajouter (déduire) :				
Charge autre qu'en espèces liée à l'entente de redevances	-	-	-	983
Perte nette (gain net) latent(e) sur instruments financiers dérivés	19 596	(15 479)	61 479	20 761
Perte nette latente sur le capital des porteurs de parts	-	-	-	51 761
Profit net de change latent	(27)	(20)	-	(28)
Dépense (Économie) d'impôt différé associée aux éléments ci-dessus	(5 284)	4 106	(16 599)	(5 943)
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	(6 716)	3 351	1 176	(1 169)

La Société croit également que les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés constituent une autre mesure importante de sa performance et de sa pérennité :

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés pour la période terminée le 31 décembre	Période de douze mois	
	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	43 445	8 163
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	23 728	21 838
Coûts de transaction	1 863	5 159
Distributions versées aux porteurs de parts	-	9 688
Fonds nets prélevés des comptes de réserve (non financés par la dette à long terme)	7 989	42
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés	77 025	44 890

L'amélioration des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 résulte principalement de l'augmentation de 43,1 M\$ du BAIIA par rapport à l'exercice précédent et au prélèvement de 7,9 M\$ sur les comptes de réserves, que compense partiellement l'augmentation de 19,8 M\$ de frais d'intérêt payés.

FAITS SAILLANTS DE 2011 – INNERGEX CONTINUE DE RESPECTER SES ENGAGEMENTS

Acquisition de Cloudworks Energy Inc. – Diversification géographique et important potentiel de développement

Le 4 avril 2011, Innergex a conclu l'acquisition de Cloudworks Energy Inc. pour une contrepartie de 191 M\$, acquérant une participation de 50,01 % dans six centrales hydroélectriques au fil de l'eau, trois projets en développement en propriété exclusive comportant des CAÉ de 40 ans et plus de 800 MW de projets potentiels à divers stades de développement. En date de clôture, les actifs de Cloudworks ont augmenté de 23 % la capacité installée nette de la Société et augmenté la moyenne pondérée de l'échéance de ses CAÉ (incluant les projets en développement) de 21 à 25 ans. Les six centrales Harrison devraient générer des revenus annuels de l'ordre de 53 M\$ (basé sur une participation de 100 % et comprenant des revenus de 6 M\$ du programme écoÉNERGIE).

Acquisition de Stardale – Diversification dans une source d'énergie additionnelle à l'hydro et à l'éolien

Le 20 avril 2011, Innergex a complété l'acquisition du parc solaire photovoltaïque de 33,2 MW_{DC} Stardale pour une contrepartie d'environ 11,8 M\$. La construction de ce projet a débuté en novembre 2010; le parc devrait être mis en service au cours du deuxième trimestre de 2012. Toute l'électricité livrée par Stardale fait l'objet de trois contrats du Programme d'offre standard en matière d'énergie renouvelable (« POSER ») conclus avec la Commission de l'énergie de l'Ontario (« CEO »), chacun ayant une durée de 20 ans à partir de la date de mise en service. Stardale devrait générer des revenus annuels de l'ordre de 16 M\$ pour la Société.

Approbation par la Régie de l'énergie du CAÉ de Viger-Denonville – Augmentation des projets en développement

Le 22 novembre 2011, la Société annonçait qu'elle avait reçu l'approbation de la Régie de l'énergie pour le CAÉ de 20 ans qui avait été octroyé en décembre 2010 par Hydro-Québec relativement au projet de parc éolien communautaire Viger-Denonville, situé dans les municipalités québécoises de Saint-Paul-de-la-Croix et de Saint-Épiphanie. Développé en coentreprise (50-50) avec la Municipalité Régionale de Comté Rivière-du-Loup, le projet de parc éolien Viger-Denonville comprendra 12 éoliennes d'une puissance installée de 24,6 MW. La construction devrait commencer au printemps 2013. La Société prévoit que ce parc éolien sera mis en service en décembre 2013 et qu'il génèrera des revenus annuels de l'ordre de 5 M\$ pour la Société.

Mise en service de deux nouveaux parcs éoliens – Augmentation des installations générant des flux de trésorerie

Situés sur la péninsule gaspésienne du Québec, les parcs éoliens Montagne Sèche et Gros-Morne I ont été construits par la coentreprise Cartier Énergie Éolienne, dans laquelle Innergex détient une participation de 38 % et assume 50 % de la gestion. Ces deux installations ont été mises en service dans les délais et selon les budgets. Le parc éolien Montagne Sèche a été mis en service le 25 novembre 2011; comptant 39 éoliennes d'une puissance installée brute de 58,5 MW (puissance nette de 22,2 MW), il devrait générer pour la Société des revenus annuels de l'ordre de 5 M\$. Le parc éolien Gros-Morne I a été mis en service le 29 novembre 2011; comptant 67 éoliennes d'une puissance installée brute de 100,5 MW (puissance nette de 38,2 MW), il devrait générer pour la Société des revenus annuels de l'ordre de 8 M\$.

Près de 700 M\$ de levées de capitaux sur les marchés financiers

En avril, Innergex a complété une émission d'actions ordinaires par un placement privé de 39 M\$ dans le cadre de l'acquisition de Cloudworks. En même temps, la Société a complété une émission publique d'actions de 166 M\$. En juillet, la Société a signé, avec la Banque de Tokyo Mitsubishi UFJ, Ltée agissant comme arrangeur principal et agent administratif, une convention de prêt à terme sans recours de 111,7 M\$ et une facilité pour l'émission de lettres de crédit de 5,6 M\$ pour la construction et le financement à long terme du projet Stardale. Puis en août, Innergex a complété l'augmentation et le prolongement de sa facilité de crédit rotatif, celle-ci passant de 170 M\$ à 350 M\$ pour cinq ans, lui procurant ainsi une plus grande souplesse et de meilleures conditions d'emprunt.

PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

Parc éolien Gros-Morne II

La construction de ce parc éolien a commencé au deuxième trimestre de 2010. À la fin de 2011, toutes les routes avaient été construites, toutes les fondations avaient été complétées et la sous-station était mise sous tension. Comme prévu, les activités de construction ont cessé pendant la période hivernale et reprendront au printemps de 2012. La Société prévoit que ce projet sera terminé d'ici le 1^{er} décembre 2012.

Parc éolien Viger-Denonville

Les activités en cours portent sur les études environnementales, les consultations avec les diverses parties prenantes et les demandes de permis pertinents. En date de ce communiqué, l'entente d'interconnexion avec Hydro-Québec avait également été signée. La Société prévoit de commencer la construction de ce projet au printemps de 2013.

Parc solaire Stardale

La construction de ce parc solaire a débuté en novembre 2010. Au 31 décembre 2011, 96 % des postes d'onduleurs et leur mise à la terre avaient été complétés et 24 % des modules photovoltaïques SolarWorld étaient installés sur leurs supports. En date de ce communiqué, la majorité des panneaux étaient installés sur leurs supports et les travaux de préparation de mise en service avaient débuté. Quoique la Société prévoit que ce parc solaire sera complété au cours du deuxième trimestre de 2012, il devrait débiter la livraison d'électricité au cours du premier trimestre de 2012.

Centrale hydroélectrique Kwoiek Creek

Au 31 décembre 2011, tous les permis avaient été octroyés et l'entrepreneur chargé de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction (d'« IAC ») avait commencé l'excavation pour la centrale et la conduite forcée en vertu d'ordres de démarrage limité. Au cours du quatrième trimestre, la conception des turbines, de la centrale et de la ligne de transport, la conception finale de la conduite forcée et le déblayage pour la ligne de transport ont été exécutés par leurs fournisseurs respectifs. En date de ce communiqué de presse, l'ordre de démarrage limité à l'entrepreneur d'IAC avait été remplacé par un contrat et les ententes avec les fournisseurs de composants électromécaniques et de la ligne de transport avaient également été signées. La Société prévoit que la construction de cette installation sera terminée d'ici la fin du quatrième trimestre de 2013.

Centrale hydroélectrique Northwest Stave River

Au quatrième trimestre de 2011, le fournisseur de turbines a été sélectionné et l'entrepreneur d'IAC a poursuivi ses travaux d'ingénierie et de construction préliminaire en vertu d'ordres de démarrage limité. Comme prévu, les activités de construction ont cessé pendant la période hivernale et reprendront au printemps de 2012. La Société prévoit que la construction de ce projet sera terminée au quatrième trimestre de 2013.

Projets hydroélectriques Boulder Creek, Tretheway Creek, North Creek, Upper Lillooet et Big Silver-Shovel Creek

Les activités en cours portent sur l'analyse géotechnique, la surveillance hydrométrique, les études environnementales, les consultations avec les diverses parties prenantes, les demandes de permis pertinents et les avant-projets d'ingénierie. En date de ce communiqué, les demandes concernant les projets de Boulder Creek, North Creek et Upper Lillooet avaient été déposées auprès du bureau des évaluations environnementales de la Colombie-Britannique.

PROJETS POTENTIELS

Tous les projets potentiels de la Société, d'une puissance nette totale de 2 844 MW (puissance brute de 2 977 MW), sont à divers stades préliminaires de développement. Certains de ces projets sont destinés à de futurs appels d'offres, des programmes d'offre standard ou des programmes de tarifs de rachat garantis (« Programmes de TRG ») prédéterminés, tandis que d'autres seront disponibles pour des appels d'offres éventuels qui n'ont pas encore été annoncés. Il n'y a aucune certitude que ces projets seront réalisés.

Au courant de 2011, la Société a déposé quatre demandes dans le cadre du Programme de TRG pour des projets solaires photovoltaïques de 10 MW chacun, en Ontario. Ceci porte à six le nombre total des demandes déposées par Innergex pour des projets d'énergie solaire photovoltaïque du Programme de TRG ontarien, d'une capacité totale de 59 MW.

La Société a également plusieurs projets potentiels qui seraient admissibles au programme d'offre standard de la Colombie-Britannique, y compris au moins six projets de centrales hydroélectriques d'une capacité installée pouvant aller jusqu'à 15 MW chacune, qu'elle continue d'évaluer en vue d'une éventuelle soumission.

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

Après le 31 décembre 2011, la Société a signé deux lettres d'engagement pour des prêts à la construction et à long terme pour les projets de Kwoiek Creek et Northwest Stave River, au moyen de prêts à terme sans recours allant jusqu'à 160 M\$ et 85 M\$, respectivement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Dividendes versés aux actionnaires privilégiés

Le 21 mars 2012, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par action privilégiée de série A qui sera versé le 16 avril 2012 aux actionnaires privilégiés de série A inscrits à la fermeture des marchés le 30 mars 2012.

Dividendes versés aux actionnaires ordinaires

Le 21 mars 2012, la Société a déclaré un dividende de 0,1450 \$ par action ordinaire qui sera versé le 16 avril 2012 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des marchés le 30 mars 2012.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

La Société tiendra une conférence téléphonique demain, le jeudi 22 mars 2012 à 10 h HE. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex et Jean Trudel, chef de la direction des investissements et vice-président principal – Communications présenteront les résultats du quatrième trimestre et de l'exercice. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le **1 416 644-3426** ou le **1 800 731-5319**. Les membres des médias et du public peuvent également assister à la conférence téléphonique, en mode écoute seulement. Il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence au **1 877 289-8525** (code d'accès **4507281#**) jusqu'au 29 mars 2012 à 23 h 59 HE.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Les états financiers consolidés pour les périodes de trois mois et de douze mois terminées le 31 décembre 2011 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur ses capacités de production et de génération de liquidités, et facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA, le bénéfice net ajusté et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au « BAIIA » comprises dans le présent communiqué visent le bénéfice avant les intérêts, la charge d'impôts, l'amortissement et d'autres éléments. Les références au bénéfice net ajusté et aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ajustés comprises dans le présent communiqué sont explicitées dans les tableaux ci-inclus. Les investisseurs sont avisés que ces mesures non

conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut au résultat net déterminé conformément aux IFRS.

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

En vue d'informer les actionnaires et les investisseurs éventuels sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent communiqué peut contenir de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « pourrait », « fera », « pouvoir », « estimer », « anticiper », « planifier », « prévoir », « ne prévoit pas », « est prévu », « budget », « planifier », « perspectives », « a l'intention de » ou « croit » et d'autres termes semblables indiquant que certains événements se produiront. Cette information prospective exprime, en date du présent communiqué, les estimations, prévisions, projections, attentes ou opinions d'Innergex à l'égard d'événements ou de résultats futurs. L'information prospective comporte des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement futurs exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective. Les risques et les incertitudes importants pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels et les attentes actuelles indiquées dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter : la concrétisation de la stratégie; les sources de financement; les instruments financiers dérivés; la crise financière et économique actuelle; les conditions hydrologiques, éoliennes et solaires; la construction et la conception; le développement de nouvelles installations; le rendement des projets; les défaillances de l'équipement; les taux d'intérêt et les risques liés au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives; et les relations avec les services publics. Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, il existe un risque que l'information prospective soit incorrecte. Les lecteurs du présent communiqué sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective. Toute information prospective, qu'elle soit écrite ou verbale, imputable à Innergex ou à une personne qui agit en son nom, est expressément présentée sous réserve de ces avertissements. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent communiqué ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. La Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend : i) des intérêts dans 25 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 461 MW (puissance brute de 847 MW), dont 20 centrales hydroélectriques et cinq parcs éoliens; ii) des intérêts dans 10 projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 264 MW (puissance brute de 407 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de plus de 2 844 MW (puissance brute de 2 977 MW).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergies renouvelables de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BBB (faible) par DBRS.

Les actions privilégiées de série A de la Société (TSX: INE.PR.A) sont notées P-3 par S&P et Pfd-3 (faible) par DBRS.

-30-

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Marie-Josée Privyk, CFA
Directrice – Relations avec les investisseurs
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450 928-2550, poste 222
mjprivyk@innnergex.com

Jean Trudel, MBA
Chef de la direction des investissements et
Vice-président principal – Communications
Innergex énergie renouvelable inc.
Tél. : 450 928-2550, poste 252
jtrudel@innnergex.com

www.innergex.com